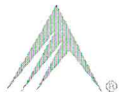


**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Fonds commercial	145 000		145 000	145 000
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	150 000		150 000	150 000
Constructions	350 000	112 924	237 076	249 701
Autres immobilisations corporelles	127 527	61 345	66 182	73 813
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	474		474	474
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	773 002	174 269	598 733	618 988
<i>Stocks</i>				
Marchandises	3 500 974	387 812	3 113 162	2 741 168
<i>Créances</i>				
Fournisseurs débiteurs	130		130	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	20 497		20 497	14 497
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 000		15 000	15 000
Disponibilités	245 073		245 073	563 636
Charges constatées d'avance	874		874	1 660
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 782 548	387 812	3 394 736	3 335 961
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 555 550	562 081	3 993 469	3 954 949

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Représentant légal

**Bilan**

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	296 025	296 025
Réserve légale	29 603	29 603
Autres réserves	1 540 944	
Report à nouveau		1 388 734
Résultat de l'exercice	171 316	152 210
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 037 888	1 866 572
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		41 164
Découverts et concours bancaires	283	182
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	283	41 345
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	896 643	1 029 059
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	208 000	194 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420 577	385 763
Organismes sociaux	66	858
Etat, Impôts sur les bénéfices	51 439	376
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 305	11 646
Autres dettes fiscales et sociales	68	130
Dettes fiscales et sociales	54 878	13 010
Autres dettes	375 200	425 200
TOTAL DETTES	1 955 580	2 088 377
TOTAL PASSIF	3 993 469	3 954 949

A LA FACON DE VENISE
Société à responsabilité limitée au capital de 296 025 euros
Siège social : 14 Rue de Beaune
75007 PARIS
480 588 334 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 171 316,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 171 316,12 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à..... 1 712 260,58 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Sylvie KING



ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Représentant légal

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A LA FACON DE VENISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 993 469 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 171 316 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

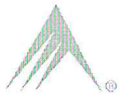
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

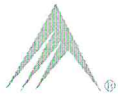


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	145 000			145 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	145 000			145 000
– Terrains	150 000			150 000
– Constructions sur sol propre	350 000			350 000
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers	99 398			99 398
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 727	3 403		28 129
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	624 125	3 403		627 527
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	474			474
Immobilisations financières	474			474
ACTIF IMMOBILISE	769 599	3 403		773 002



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 403		3 403
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 403		3 403
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

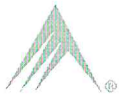
	31/12/2023
Éléments achetés	145 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	145 000



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	100 299	12 625		112 924
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	27 298	9 764		37 062
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 014	1 269		24 283
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	150 611	23 658		174 269
ACTIF IMMOBILISE	150 611	23 658		174 269



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 976 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	474		474
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	20 627	20 627	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	874	874	
Total	21 976	21 501	474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 296 025,00 euros décomposé en 3 947 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 947	75,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 947	75,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

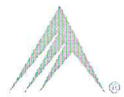
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 747 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	283	283		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420 577	420 577		
Dettes fiscales et sociales	54 878	54 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 271 843	1 271 843		
Produits constatés d'avance				
Total	1 747 580	1 747 580		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 164			
(**) Dont envers les associés	896 643			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 896 643 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs–fact non parvenues	80 000
Banque – Intérêts courus à Payer	283
Etat – autres charges à payer	68
Total	80 351



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	874		
Total	874		